

Sector Manager

1. Objectif de la Fonction

Avec l'aide et l'appui des autres services de la société, il est chargé de la gestion journalière tant technique que commerciale et financière des installations techniques qui lui sont confiées.

Il est responsable, à son niveau, du suivi et de l'exécution de la politique de la société en matière de bien-être et sécurité des travailleurs.

2. Missions

- Assurer la gestion journalière des contrats confiés :
 - Mettre en place, organiser, motiver et contrôler, de manière optimale, les ressources humaines nécessaires à la bonne exécution des contrats;
 - gérer, de manière optimale, les installations techniques confiées, c'est-à-dire :
 - maîtriser tous les aspects techniques et qualité,
 - définir, mettre en place et contrôler la politique de maintenance adaptée,
 - veiller à l'amélioration des performances techniques (rendements, disponibilité),
 - améliorer et surveiller la qualité et la sécurité des travaux effectués,
 - assurer le suivi budgétaire des contrats confiés,
 - assurer le reporting envers le client, de même que le reporting interne,
 - développer la relation commerciale avec les clients
- Veiller au bien-être et à la sécurité des travailleurs en exerçant les contrôles nécessaires en la matière, en analysant les accidents qui se sont produits et en surveillant le respect des instructions.
- Veiller au respect des procédures administratives internes et externes des enlèvements sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ou contenant de l'amiante.

3. Responsabilités

□ Commerciales

- Assure, en collaboration avec le area/site manager et manager operations, le service commercial, le suivi commercial des contrats confiés existants
- Vérifie la bonne satisfaction du client
- Assure les démarches auprès de ses clients, les assiste dans leurs problèmes techniques, les informe
- Participe aux propositions de nouveaux contrats et d'avenants
- Présente les devis pour les adaptations et les réparations aux installations
- Représente la société

Sector Manager

□ Gestion du personnel

- Manage le personnel du secteur
- Evalue les besoins des équipes en personnel
- Fait les demandes de renfort en personnel ainsi que les propositions d'engagement, de mutation et de promotion auprès de sa hiérarchie et du service du personnel
- Veille à la motivation du personnel, et des collaborateurs directs en particulier
- Assure la formation et l'information technique du personnel des équipes
- Evalue le personnel
- Motive l'encadrement au respect de la sécurité

□ Sécurité

- Analyse et évalue les risques inhérents aux chantiers sous sa responsabilité
- Veille à la mise en place des équipements et des procédures pour respecter la sécurité du personnel des équipes et le contrôle de ceux-ci.
- Veille à informer ses collaborateurs au sujet des consignes de sécurité à respecter et vérifie leur application
- Participe aux inspections de chantier et aux analyses des accidents de travail de son secteur
- S'implique dans l'amélioration de la sécurité de son département
- S'assure de la bonne coordination sécurité, santé et environnements sur ses chantiers
- Libère le budget nécessaire à la réalisation des objectifs sécurité définis par le Operations Manager ainsi que par le Manager Operations.

4. Qualifications

- Formation d'ingénieur industriel ou expérience équivalente
- Capacités au niveau communication & organisation
- Bilinguisme en fonction des secteurs
- A suivi le cours d'information amiante

Intéressé ? Envoyez votre cv et lettre de motivation à l'adresse suivante :
hrm@cofelyservices-gdfsuez.be

Personne de contact : Isabelle Walschaerts.

